VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **09 novembre 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **neuf novembre deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 02 novembre 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Pascal GUITTARD, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre LAVIGNE, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Gérard BOHNER arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Madame Fabienne MONTEL arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Madame Christiane JALICON)
Madame Nicaise JOSEPH arrive pendant le débat sur la question n°1 (fin du pouvoir donné à Madame Françoise NOUHEN)
Madame Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat sur la question n°1 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Pierre BRENAS)
Suite à un échange avec Monsieur Florent NARANJO, Monsieur le Maire suspend la séance à 19 h 47. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 19 h 52.

Rapport N° 35

CONCERTATION DU PEV2 - AVENANT A LA CONVENTION DE RECHERCHE AVEC L'INSTITUT FRANÇAIS DE L'EDUCATION (IFE)

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau Projet Educatif de la Ville (PEV), il a été décidé de faire appel à l'Institut Français de l'Education (Ifé) pour un appui sur le plan méthodologique et scientifique.

Dans ce contexte, une convention est intervenue, en date du 22 mai 2018 avec l'Ifé.

Cette dernière prévoyait notamment un rendu du bilan financier transmis à l'issue de la réalisation des travaux, à la date du 31 octobre 2018.

Au regard des délais constatés lors de la mise en place administrative de cette mission, l'Ifé a souhaité décaler de deux mois le rendu du bilan financier. Il propose donc de le fixer aujourd'hui au 31 décembre 2018.

L'avenant à la convention ci-joint, entre la Ville et l'Ifé modifie son article 5 en indiquant que les dépenses sont éligibles jusqu'au 31 décembre 2018 et que le bilan financier sera remis au plus tard à cette date.

Aussi il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de recherche ci-jointe.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 NOV. 2018

Pour le Maire,
L'Adjointe chargée de l'éducation,
de l'enfance et de la petite enfance

CLERMONT-FERRAND ARVERNA CIVITAS NOBILISSIMA

Cécile AUDET

Avenant à la CONVENTION DE COLLABORATION DE RECHERCHE PEV 2

ENTRE

L'École Normale Supérieure de Lyon, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, sise 15 parvis René Descartes, BP 7000, 69342 LYON Cedex 07, France représentée par son Président, Monsieur Jean-François Pinton

N° SIREN 130 008 121

Ci-après dénommée « ENS de Lyon ».

Agissant tant pour son compte que pour le compte de l'**Institut français de l'Éducation**, représenté par son Administrateur provisoire, Monsieur Jean-Luc Mayaud,

Ci-après dénommé « IFÉ »

D'une part,

ET

La **Ville de Clermont-Ferrand**, sise 10 rue Philippe Marcombes, 63 000 Clermont-Ferrand représentée par, son Maire, Monsieur Olivier Bianchi

Ci-après dénommée « Ville de Clermont »

D'autre part,

PREAMBULE

La convention de collaboration de recherche entre la Ville de Clermont-Ferrand et l'ENS de Lyon – IFÉ concernant une action-recherche sur la mise en œuvre et les orientations du nouveau Projet Éducatif de la Ville (PEV 2), en date du 22/05/2018, est modifiée par ce présent avenant.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

1) L'article 5 de la convention du 22/05/2018 est modifié comme suit :

ARTICLE 5 : Modalités financières

Le soutien financier de la Ville de Clermont-Ferrand dans le financement de la mission confiée à l'Observatoire POLOC (IFÉ - ENS de Lyon) est de huit mille euros (8 000 €), somme non soumise à la TVA, sous la forme d'une subvention.

Les paiements seront effectués par virement sur le compte référencé ci-dessous :

- Titulaire du compte	École normale supérieure Lyon agence
- Domiciliation	TPLYON
- Code établissement :	10071
- Code guichet :	69000
- Numéro de compte :	00001004479
- Clé RIB :	13

Un bilan financier sera transmis à l'issue de la réalisation des travaux partenaires justifiant des dépenses réalisées. Il sera remis au plus tard le 31 Décembre 2018.

2) L'article 6 de la convention du 22/05/2018 est modifié comme suit :

ARTICLE 6 : Date en effet

Le présent avenant entre en vigueur à la date de sa dernière signature par les parties.

3) Les autres articles de la convention demeurent inchangés.

Fait en deux (2) exemplaires originaux à Lyon le

Pour la Ville de Clermont-Ferrand,
Le Maire
Olivier BIANCHI

Pour l'ENS de Lyon,
Le Président
Jean-François PINTON

Visa de l'Administrateur provisoire de l'IFÉ
Jean-Luc MAYAUD